Reporter: Le Canada s'est-il formalisé de la menace que M. John Connally faisait pour ainsi dire peser sur lui, quant aux mesures qu'on pourrait prendre à cause de la détérioration des négociations commerciales canado-américaines?

M. Sharp: Oh! les hommes politiques se laissent souvent emporter dans le feu de l'action. Je ne sais quelle importance il faut accorder aux propos de M. Connally. Ce que je sais, c'est que le volume de nos échanges est considérable. Vous savez sans doute que le volume des échanges entre le Canada et les Etats-Unis est plus élevé qu'entre n'importe quels autres pays, et représente quelque vingt milliards de dollars. Ce que M. Connally ou certains Canadiens peuvent affirmer ne saurait modifier le cours des énévements. Nous demeurons de très, très gros commerçants. Même les difficultés que nous connaissons à l'heure actuelle ne diminuent pas vraiment la masse de notre commerce. C'est pourquoi je suis fondamentalement optimiste. Je n'attache pas tellement d'importance à ce qu'un homme politique en particulier peut déclarer à un moment donné.

Reporter: Les Eta. - Unis semplent avoir nettement l'impression que le Canada a effectué un retrait au cours des pourparlers commerciaux par rapport à sa position initiale alors qu'il offrait plus qu'il ne le fait en fin de compte.

M. Sharp: Oui, j'ai entendu dire cela. Je ne suis pas d'accord. Je pourrais rétorquer que les Etats-Unis auraient pu accepter nos propositions plus tôt de façon à nous éviter tout cet imbroglio.

Reporter: L'opinion veut que le Canada ait fait marche arrière parce que la surtaxe a été levée et que si cela s'était produit plus tard, le Canada se serait Vu pressé de s'en tenir à sa position initiale.

M. Sharp: Je ne suis pas du tout d'accord avec cette interprétation. Nous nous sommes évidemment opposés à la surtaxe comme telle, parce que, avons-nous dit, nous ne sommes pas coupables des "crimes" que le Président a dénoncés, notarment celui selon lequel notre devise serait sous-évaluée ou que nous frappions de restrictions arbitraires les importations en provenance des Etats-Unis. Les Etats-Unis n'ont pu étayer d'aucune preuve l'une ou l'autre accusation. C'est pourquoi nous avons répliqué: "pourquoi nous imposer la surtaxe à nous?" C'est par la suite que les Etats-Unis ont répondu: "soit. mais votre situation s'est améllorée et vous vous devez de faire quelque chose." Cependant, nous n'estimions pas que l'amélioration de notre situation constituait un crime c'est pourquoi nous n'avons jamais accepté que la surtaxe de 10% s'applique au commerce canade-américain. Les Etats-Unis ont alors déclaré qu'ils ne pouvaient faire d'exception. Cela est bien beau, mais nous maintenons toujours notre position du début selon laquelle la raison qui forçait les Etats-Unis à recourir à la surtaxe ne valait pas dans le cas des échanges canado-anéricains. Ces difficultés ne se présentaient. C'est pourquoi nous avons toujours considéré la surtaxe de 10% comme n'étant pas pertinente. Nous nous sommes réjouis lorsqu'on l'a levée. Cependant, cela n'aurait aucunement modifié notre attitude quant aux autres questions.